

IV 27(1)

Le 8 Avril 1910.

Albert TAMBOISE

DOCTEUR EN DROIT

NOTAIRE

Successeur de M^e DELEDICQUE

20, Rue de Bourgogne,

LILLE

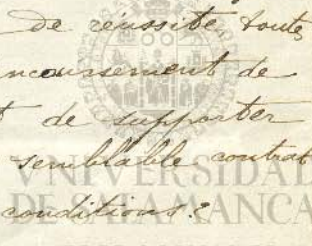
TÉLÉPHONE 10.88

Monsieur Dorado
Professeur à l'Université
Salamanque

Monsieur

Je prépare en ce moment pour obtenir mon diplôme de docteur une thèse sur les Généalogistes ou la Recherche d'Héritiers. Il cherche à dégager de la doctrine et de la jurisprudence françaises la solution des points suivants:

Le Contrat dit "de Révélation de Succession", par lequel un généalogiste promet ^{à une personne} d'abord la révélation d'un secret concernant une succession devant lui revenir, succession qui lui était inconnue à lui aussi bien que d'une façon générale, de plus il promet d'employer son activité à l'obtention du résultat, notamment la mise en possession pour cette personne de sa part héréditaire; en échange il se fait promettre le tiers du montant net qui devait revenir à l'héritier dans ladite succession; il prend à sa charge tous les risques d'un manque de réussite, toutes les démarches à faire pour l'encouragement de la succession, puis spécialement de supporter tous les frais et déboursés. un semblable contrat est-il valable, et à quelles conditions?



Quelle est la nature juridique de ce contrat, est-ce un contrat sui generis ou rentre-t-il dans un des contrats nommés?

Les tribunaux ont-ils le droit de réduire la rémunération stipulée par le généalogiste?

Ces questions je les étudie également en droit comparé. Le problème était d'ordre bien international par suite des déplacements faciles.

C'est pourquoi je me permets de venir vous demander en même temps que la solution de la doctrine et la jurisprudence espagnoles, votre avis personnel à ce sujet.

Ce cas où vous pourriez avoir une raison quelconque vous ne pourriez pas me renseigner, et où vous connaîtriez un de vos collègues de l'Université qui puisse le faire, je vous serais très obligé de m'en avertir, et alors je m'adresserais directement à votre collègue.

Veuillez agréer Monsieur, avec mes meilleurs remerciements, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

F. Malézioux

Malézioux

Clerc de Notaire Avocat
29 Rue Masséna
Lille (Nord)



UNIVERSIDAD DE SALAMANCA

P.S. Vous pouvez me répondre directement en français ou en espagnol.